



LA LETTRE HEBDO

Glacé

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

L'essai s'étant révélé plus que concluant l'été dernier, Ardenne Métropole a décidé à nouveau d'ouvrir la patinoire Elena Issatchenko durant ce mois d'août, en partenariat avec le CMSG (Charleville-Mézières sports de glace). Et pour vous inciter à venir tenter ce petit coup de frais particulièrement bienvenu durant la période estivale, tout un programme d'animations a été concocté du lundi 3 au vendredi 28. Chaque lundi, mercredi et vendredi après-midi, entre 15 heures et 18 heures, un rendez-vous familial et bon enfant vous sera proposé. Vous trouverez le programme détaillé [en cliquant ici](#), mais sachez déjà qu'entre autres réjouissances, vous pourrez tester des olympiades sur glace, danser lors d'une [disco party](#) et même suivre un cours de fitness !

Grands travaux

julie.diels@ardenne-metropole.fr

Les conséquences de la [crise](#) sanitaire que nous avons vécue se sont fait sentir y compris dans le fonctionnement d'Ardenne Métropole : le report de plusieurs mois du second tour des municipales n'a pas permis à la nouvelle équipe de se réunir avant le 17 juillet dernier. Pour autant, l'agglomération a continué durant cette longue période de transition à travailler sur ses dossiers. Exemple avec l'un des grands chantiers du présent mandat, le réaménagement complet du vaste quartier dit des Forges Saint-Charles, situé à l'arrière de la gare de Charleville-Mézières : un appel à candidatures a été lancé afin d'associer à ce projet un aménageur qui sera chargé sur le terrain de superviser les différents chantiers prévus, travaux de dépollution ou construction de nouveaux bâtiments.

Rentrée

alexia.moro@ardenne-metropole.fr

Bon, d'accord, aborder le sujet de la rentrée le 31 juillet, ça peut s'apparenter à un brin de provocation. Mais cette date n'est pas anodine, à la charnière entre les deux mois estivaux, placée entre les juilletistes qui rentrent et les aoûtistes qui bouclent leurs valises. La rentrée, donc, à commencer par son versant scolaire et les transports qui vont avec. Les tarifs de ces derniers, adoptés lors du conseil du 16 juin dernier, demeureront inchangés : les maternelles et primaires débourseront 20 € par an pour un aller-retour quotidien domicile/école ; les collégiens et lycéens s'acquitteront de 80 € à l'année et pourront, les [jours](#) scolaires, réaliser le parcours entre leur domicile et leur établissement sans aucune limitation du nombre de voyages.

Bureau

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

La semaine dernière, la lettre hebdo vous a présenté le nouveau président, Boris Ravnignon ainsi que les 15 vice-présidents fraîchement élus par les délégués des 58 communes membres d'Ardenne Métropole. C'est lors de ce même conseil communautaire d'investiture que 6 conseillers communautaires délégués ont été élus : Dominique NICOLAS-VIOT - Finances et ressources humaines, Ghislain DEBAIFFE - Equilibre urbain-rural, Frédéric JOLION - Evaluation des politiques publiques, Philippe CANOT - Conformité environnementale de la politique d'assainissement, Raymonde MAHUT - Insertion, Farid BESSADI - Coopération transfrontalière